

Avignon Université recrute pour son SSE un médecin directeur ou médecin directrice

Le service en quelques mots :

La création du service de santé étudiante (SSE) a pour objet de regrouper des professionnels de santé dans une structure adaptée, équipée et accessible à tous pour favoriser la mise en œuvre de la politique de santé étudiante. Dans ce cadre, les personnels du SSE mettent en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé en lien avec les priorités fixées par la conférence de prévention étudiante, contribuent à favoriser l'accès aux soins de premier recours des étudiants et organisent une veille sanitaire.

Missions du SSE

Le SSE a pour missions principales d'organiser une protection médicale au bénéfice des étudiants et :

- D'effectuer au moins un examen de santé, intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale, au cours de la scolarité dans l'enseignement supérieur pour tous les étudiants et, de manière prioritaire, auprès des étudiants aux besoins spécifiques ;
- D'impulser et de coordonner des programmes de prévention et des actions d'éducation à la santé, de jouer un rôle de conseil et de relais avec les partenaires ;
- De contribuer au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants en situation de handicap dans l'établissement ;
- D'assurer le suivi sanitaire préventif des étudiants étrangers.



Pour postuler : [cliquer ici !](#)

Poste ouvert aux contractuels
Catégorie A (cadre)
Type de contrat : CDI

Rémunération envisagée :
7 000 € brut par mois

Quotité : 100%

Temps hebdomadaire de travail :
37 heures par semaine

Lieu d'exercice : Avignon (site
Hannah Arendt et Jean-Henri Fabre)

Date de prise de poste souhaitée :
1^{er} septembre 2023

Date prévisionnelle des entretiens :
à partir de juin 2023

Vos missions :

Missions du poste :

Organiser, promouvoir et coordonner la politique universitaire de prévention sanitaire et sociale ; Assurer la direction du SSE et en élaborer les orientations via le projet de service ; Mettre en œuvre les missions inscrites dans les textes réglementaires et assurer des consultations médicales au sein du service de santé (décret 2023-178 du 13/03/2023)

Spécificités liées au poste

- Exercice de la médecine salariée en conformité avec les exigences du code de la santé publique intégrant le code de déontologie
- Périmètre d'intervention et interlocuteurs multiples

Activités principales

En qualité de directeur ou directrice du SSE (65%)

- **Assurer le conseil médical de l'université**
 - Participer à la lutte contre les crises sanitaires ;
 - Assister la présidence de l'université lors du conseil du service.
- **Organiser, promouvoir et coordonner la politique universitaire de prévention sanitaire et sociale en direction des étudiants par le pilotage de projets**
 - Coordonner et participer à l'application de la politique de l'Université en matière de santé en faveur des étudiants ;
 - Impulser et coordonner les actions d'information et de formation à la prévention auprès des étudiants ainsi que les programmes liés à la prévention des risques en matière d'hygiène et de sécurité ;
 - Effectuer des recherches sur la santé des étudiants en lien avec les partenaires adaptés et participer à des études épidémiologiques ;
 - Participer à la veille réglementaire liée au domaine sanitaire

- **Organiser et mettre en place les modalités de fonctionnement du service SSE**

- Élaborer le projet de service et le rapport annuel d'activité en identifiant les axes d'améliorations, coordonner et répondre aux enquêtes des différentes tutelles (Ministère, Rectorat...) ;
- Coordonner les activités des collaborateurs et assurer le contrôle de la gestion administrative et financière du service ;
- Tisser et faire vivre les partenariats indispensables au fonctionnement du service et au maillage territorial nécessaire à la bonne prise en charge des étudiants ;
- Représenter le service auprès des partenaires et institutions régionales voire nationales.

En qualité de médecin (35%)

- **Mettre en œuvre les missions inscrites dans les textes réglementaires**

- Assurer les visites médicales obligatoires en intégrant la dimension médicale, psychologique et sociale ;
- Assurer les consultations médicales (périodiques / urgentes) des étudiants à besoins spécifiques (étudiants étrangers autorisés à séjourner en France, étudiants à risque particulier)
- Accompagner les étudiants en situation précaire et/ou en situation de handicap en proposant des aménagements adaptés.

- **Mettre en œuvre un plan de prévention et de promotion de la santé étudiante**

- Proposer une orientation adaptée en fonction du diagnostic établi vers les partenaires et structures adéquats ;
- Participer à des actions de prévention et de promotion de la santé.

Environnement de travail

Le Service de Santé Étudiante (SSE) exerce son activité au bénéfice des étudiants de l'Université d'Avignon et des établissements d'enseignement supérieur liés par convention.

Lien hiérarchique : Président de l'université

Liens fonctionnels : Vice-présidence de la vie universitaire et ensemble des services de l'Université (centraux, communs, composantes), en particulier les différents services de vie universitaire ainsi que les équipes pédagogiques ; autres membres de l'équipe (personnels administratifs et techniques (dont personnels du relais handicap), médicaux et soignants, psychologues, personnel sur site délocalisés compris)

Liens extérieurs : médecins traitants des étudiants, médecins des services de santé de l'Etat, ARS et CPAM, services de santé des collectivités où résident les étudiants, structures publiques de soins et institutions de santé mentale, réseaux libéraux de santé, acteurs de prévention en santé, autres universités

Profil recherché

Connaissances, théoriques ou disciplinaires :

- Connaissances du système éducatif et ses enjeux, de l'organisation de l'enseignement supérieur, du droit de la santé ;
- Connaissance des axes de médecine préventive et de promotion de la santé en direction de la population étudiante ;
- Connaissance des dispositifs et des acteurs territoriaux de santé ainsi que des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Expérience en santé publique
- Techniques de management.

Compétences comportementales :

- Sens relationnel, écoute, travail en équipe
- Rigueur, fiabilité, esprit de synthèse
- Réactivité et sens de l'adaptation
- Autonomie, capacité de décision
- Respect du secret professionnel

Compétences et savoir-faire opérationnels :

- Conduire des entretiens
- Etablir ou prendre en compte un diagnostic médical
- Initier et conduire des partenariats (réseaux/institutions) ;
- Réaliser des synthèses (reporting/indicateurs) ;
- Traduire les besoins en compétences et en moyens pour les missions du service
- Utiliser les outils bureautiques et/ou logiciels spécifiques



Diplôme : Doctorat en médecine, Médecin titulaire d'un diplôme de spécialité en Santé Publique et médecine sociale ou du certificat d'études spéciales de santé publique ou autre formation reconnue en Santé publique et épidémiologie



Profession réglementée : Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre exigé pour l'exercice de la profession de médecin ou avoir obtenu une autorisation individuelle permanente d'exercice de la médecine



Expérience professionnelle : une expérience dans un poste de direction équivalent ou de responsable d'un établissement sanitaire et/ou social serait appréciée



Pour postuler :

Déposer un CV et une lettre de motivation sur la plateforme dédiée : [lien](#)

Pour vous renseigner sur le poste, vous pouvez contacter :

La Direction des ressources humaines – Pôle Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)
BALAS Caroline, RASAF Elodie : 04 90 16 24 34 ou 25 39 – recrutement-avignon@univ-avignon.fr



Liens utiles

Présentation de l'université : <https://univ-avignon.fr/universite/>

Présentation du service : <https://univ-avignon.fr/campus/services-sante-social/>

Pourquoi choisir Avignon Université ?

Avignon Université est un établissement pluridisciplinaire, accueillant chaque année environ 7500 étudiants et 690 personnels (dont 370 enseignants et 320 personnels BIATSS), sur deux campus. Elle est membre de l'association Aix-Marseille-Provence-Méditerranée (AMPM). Elle comprend 4 UFR, 1 institut, 2 écoles doctorales, 17 laboratoires de recherche, 2 structures fédératives de recherche et ses 160 formations, adossés à deux axes identitaires : Agro&Sciences et Culture, Patrimoine, Sociétés numériques. Cette spécialisation positionne l'Université comme un acteur essentiel du développement socio-économique du territoire et lui permet de se distinguer dans le paysage universitaire.

Avignon Université est un employeur qui œuvre pour la qualité de vie au travail de ses agents :



Cadre de travail privilégié

Travailler dans un environnement classé au patrimoine historique

Accès au pôle sportif universitaire

Accès au restaurant collectif

Accès à la bibliothèque universitaire

Accès aux prestations sociales (tarifs préférentiels loisirs, culture ...)



Un accompagnement du parcours professionnel

Accès à l'offre de formation collective et individuelle

Accompagnement dans la préparation des concours

Mobilité interne



Une meilleure conciliation vie personnelle et professionnelle

52 jours de congés pour un temps plein

Possibilité de télétravail



Ses engagements

Bien-être au travail, lutte contre les discriminations, le harcèlement, VSS, sobriété énergétique ...



**Administration handiaccueillante,
attachée à la mixité et à la diversité.**